

UNE ASSISTANTE SOCIALE AU COMMISSARIAT

Publié le 28 juin 2019

© ville de Pantin

Pour assurer une meilleure prise en charge des situations de détresse sociale auxquelles la police est quotidiennement confrontée, la ville a installé une intervenante sociale au sein du commissariat. Sa mission ? Accueillir, écouter, orienter et accompagner socialement et psychologiquement.

Article de Christine Chalier, publié dans Canal n°280, juillet-août 2019.

Caroline Daniel a pris possession de son bureau au sein du commissariat en février avec, pour objectif, d'en faire un lieu d'accueil et d'écoute. Pour se familiariser avec ses nouvelles fonctions, l'intervenante sociale a, au préalable, travaillé en immersion dans d'autres commissariats. « *Je ne connaissais rien à la police. Ce n'est pas la même culture, ni le même corps de métier, mais j'ai bénéficié d'un excellent accueil. Tous les policiers ont été bienveillants à mon égard.* »

« *Ce dispositif est une grande première à Pantin. Il intervient dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, adoptée par le conseil municipal en 2016, et part d'un constat: le manque d'un maillon social dans la chaîne d'intervention policière* », précise Françoise Kern, adjointe au maire déléguée à la Prévention, la Citoyenneté et la Sécurité.

Connaissance du territoire

Si Caroline Daniel demeure une agente territoriale rémunérée par la ville, son poste est financé à 70 % par le ministère de l'Intérieur et elle travaille sous l'autorité du commissaire. « *Je suis une passerelle privilégiée entre le monde policier et le secteur social. Je fais souvent le lien avec la brigade de protection de la famille. J'apporte une compréhension sociale de la situation.* » Exerçant à Pantin depuis 1997, l'assistante sociale connaît parfaitement les services municipaux, tout comme les partenaires associatifs et institutionnels du territoire. « *Cela me permet d'orienter les personnes en détresse vers les bons interlocuteurs* », assure-t-elle. Et Frédéric Segura, le commissaire, d'ajouter: « *Il y avait un vrai manque. Depuis quelques mois avec #metoo, nous avons constaté une augmentation des plaintes pour agression sexuelle et harcèlement. Nous avons besoin, au sein de nos services, d'une personne qui n'a pas forcément l'étiquette police mais qui peut apporter une aide.* » Françoise Kern acquiesce: « *Dans la continuité de la création en 2014 d'une délégation à l'égalité femmes-hommes, nous avions la volonté de mieux accueillir et prendre en charge les femmes qui portent plainte pour violences. On en parle suffisamment au niveau national pour savoir que c'est important. Nous espérons que les femmes n'hésiteront plus à franchir les portes du commissariat sachant qu'une professionnelle sera là pour les accueillir.* »

Repérer l'urgence

Effectivement confrontée à beaucoup de situations de violences sexuelles et sexistes, l'assistante sociale gère également des situations intra-familiales et peut faire de la médiation dans des conflits de voisinage. Grâce à un accès direct aux mains courantes et aux signalements des forces de l'ordre, elle repère de façon précoce les situations urgentes, contacte directement les usagers ou accueille ceux qui lui sont adressés par les policiers. Elle peut ainsi toucher un public qui, autrement, passerait entre les mailles des filets des services sociaux, comme c'est souvent le cas avec les primo-délinquants, des jeunes âgés de 13 à 17 ans interpellés pour des trafics, coupables de délits routiers ou en voie de radicalisation. « *Mon rôle est de répondre à une situation urgente avant qu'elle ne s'envenime. Je n'ai pas vocation à suivre les personnes sur le long terme. Je veille à ce qu'elles puissent accéder aux services publics* », conclut-elle.



Pour prendre rendez-vous avec Caroline Daniel, contactez le commissariat au 01 41 83 45 00.

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
93507 PANTIN CEDEX

📞 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCRIDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.